

Envoyé en préfecture le 04/01/2023

Reçu en préfecture le 04/01/2023

Publié le



ID: 025-200066264-20221216-D11_2022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ക

DELIBERATION N° 11/2022

Réunion du 16 décembre 2022

æ

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni le 16 décembre 2022 à 9h30 à Besançon (Amphithéâtre de Fort Griffon), sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Damien CHARLET, Raphaël KRUCIEN, Géraldine LEROY, Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Florence ROGEBOZ, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Michel VIENNET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Elisabeth BROSSARD Daniel BUCHWALDER, Claude COURVOISIER, François CUCHEROUSSET, Patrick GENRE, Valérie MAILLARD, Thierry VERNIER

OBJET: Désignation de la Commission d'appel d'offres (CAO)

Les membres du Conseil d'administration prennent acte de la nomination, par Madame la Présidente de l'ADAT de son représentant, Monsieur Olivier BILLOT, appelé à siéger à la CAO en qualité de Président de la CAO.

Conformément à l'article L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, les membres du Conseil d'administration désignent, à l'unanimité, les membres suivants pour faire partie de la Commission d'appel d'offres de l'ADAT :

M. Olivier BILLOT, Président de la CAO

Membres titulaires

- M. Damien CHARLET
- Mme Martine VOIDEY
- M. Thierry MAIRE DU POSET
- M. Charles PIQUARD
- M. Pierre CONTOZ

Membres suppléant

- Mme Géraldine LEROY
- M. Thierry VERNIER
- Mme Florence ROGEBOZ
- M. Gabriel BAULIEU
- Mme Elisabeth BROSSARD

Des membres à voix consultative peuvent participer aux réunions de la Commission d'appel d'offres :

Envoyé en préfecture le 04/01/2023

ID: 025-200066264-20221216-D11_2022-DE

Reçu en préfecture le 04/01/2023

Publié le



⇒ Sur initiative du Président de la CAO :

- ✓ le comptable public de l'ADAT
- √ un représentant du service en charge de la concurrence
- ⇒ Par désignation du Président de la CAO :
 - √ des personnalités, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation
 - ✓ un ou plusieurs agents de l'ADAT, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN